

RCS : AGEN

Code greffe : 4701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AGEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00583

Numéro SIREN : 831 808 100

Nom ou dénomination : 2C

Ce dépôt a été enregistré le 20/01/2023 sous le numéro de dépôt 177

Désignation de l'entreprise <u>2C SAS</u>			Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>9 Rue de la Prune Place du Pin 47000 AGEN</u>																		
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>8</td><td>3</td><td>1</td><td>8</td><td>0</td><td>8</td><td>1</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>						8	3	1	8	0	8	1	0	0	0	0	1	8
8	3	1	8	0	8	1	0	0	0	0	1	8						
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>12</u>			Durée de l'exercice précédent * <u>12</u>															
Exercice N clos le <u>31/12/2021</u>																		
<b>ACTIF</b>																		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3												
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012													
		Autres *	014	11 867	016		11 867											
	Immobilisations corporelles *		028	470 158	030	231 213	238 945											
	Immobilisations financières * (1)		040	19 105	042		19 105											
	Total I (5)		044	501 130	048	231 213	269 917											
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	16 954	052	16 954											
		Marchandises *		060	198	062	198											
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	1 446	066		1 446											
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	2 580	070	2 580											
		Autres * (3)		072	25 784	074	25 784											
	Valeurs mobilières de placement		080		082													
	Disponibilités		084	42 338	086		42 338											
	Charges constatées d'avance *		092	844	094		844											
Total II		096	90 144	098		90 144												
Total général (I+II)		110	591 274	112	231 213	360 061												
<b>PASSIF</b>																		
						Exercice N 1												
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120	60 000												
	Écarts de réévaluation				124													
	Réserve légale				126													
	Réserves réglementées *				130													
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131		132												
	Report à nouveau				134	(204 774)												
	Résultat de l'exercice				136	(43 322)												
	Provisions réglementées				140													
	Total I				142	(188 095)												
Provisions pour risques et charges				Total II	154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156	391 302												
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164													
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166	83 041												
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : .....)			169	26 774	172	73 813											
	Produits constatés d'avance				174													
Total III				176	548 156													
Total général (I + II + III)				180	360 061													
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	228 149										
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	101 002										
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	11 106										

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/01/2023

**PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 360 060,60 E.

Le résultat net comptable est une perte de 43 321,64 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 28/06/2022 par les dirigeants.

**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat HT connu.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat HT connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



**ANNEXE**

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/01/2023

## ANNEXE

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Aux comptes annuels présentée en Euro

Edité le 17/01/2023

## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

## 3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

## 3.1.1 - Immobilisations brutes = 501 130

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	11 867			11 867
Immobilisations corporelles	448 789	101 002	76 228	470 158
Immobilisations financières	19 105			19 105
<b>TOTAL</b>	<b>479 760</b>	<b>101 002</b>	<b>76 228</b>	<b>501 130</b>

## 3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 231 213

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	194 403	109 189	72 379	231 213
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>194 403</b>	<b>109 189</b>	<b>72 379</b>	<b>231 213</b>

## 3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	11 867	0	11 867	Non amortiss.
Materiel	111 015	74 534	36 481	de 3 à 5 ans
Agencement et aménagement	229 352	69 945	159 407	10 ans
Mat. de bureau et inf	30 503	30 122	381	3 ans
Mobilier	99 289	56 613	42 676	de 3 à 5 ans
2181 parquet	0	0	0	Non amortiss.
<b>TOTAL</b>	<b>482 025</b>	<b>231 213</b>	<b>250 812</b>	

## 3.2 - Etat des créances = 48 208

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	19 000		19 000
Actif circulant & charges d'avance	29 208	29 208	
<b>TOTAL</b>	<b>48 208</b>	<b>29 208</b>	<b>19 000</b>

**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)****3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 9 269**

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	9 269
Disponibilités	
TOTAL	9 269

**3.4 - Charges constatées d'avance = 844**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Etat des dettes = 548 156

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	391 302	163 153	228 149	
Dettes financières diverses	26 774	26 774		
Fournisseurs	83 041	83 041		
Dettes fiscales & sociales	47 039	47 039		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL</b>	<b>548 156</b>	<b>320 007</b>	<b>228 149</b>	

## 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 69 467

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	38 211
Dettes fiscales & sociales	31 257
Autres dettes	
<b>TOTAL</b>	<b>69 467</b>

**8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

**8.1 - Produits à recevoir = 9 269**

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	9 269
Fourn rrr a obtenir( 409800 )	248
Org.soc. produits a recevoir( 438700 )	9 021
TOTAL	9 269

**8.2 - Charges constatées d'avance = 844**

Charges constatées d'avance	Montant
Ch constat avance ( 486000 )	844
TOTAL	844

**8.3 - Charges à payer = 69 467**

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	38 211
Fourn fnp( 408100 )	38 211
Dettes fiscales et sociales :	31 257
Pers. prov congés payés ( 428200 )	25 081
Pers. ch. s/ congés payés ( 438200 )	3 415
Etat ch a payer ( 448600 )	2 760
TOTAL	69 467

2C

Société par actions simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : place du Pin

9 rue de la prune, 47000 AGEN

831 808 100 RCS AGEN

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 21 JUIN 2022**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

**DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à -43 321,64 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -43 321,64 euros

Report à nouveau antérieur : -204 773,61 euros

Affecté au compte "report à nouveau" -43 321,64 euros

Le compte "report à nouveau" s'élevant ainsi à -248 095,25 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 juin 2022**

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.***

Certifié conforme  
Le Président  
Laurent ABADIE

